

La cellule d'animation

Elle sensibilise, communique, fait émerger les projets.
Elle assiste le Comité de Pilotage dans la mise en œuvre des actions, le suivi du contrat et l'observation des résultats sur l'eau et les milieux.



Communauté de Communes de la Brie des Etangs

Mairie - 51270 ORBAIS L'ABBAYE
tél. 03 26 59 53 68 - fax 03 26 59 53 62
ccbe@laposte.net

Chambre d'Agriculture de la Marne

Centre de Recherches en Environnement et Agronomie
2 esplanade Roland Garros
BP 235 - 51686 REIMS Cedex 2
tél. 03 26 77 36 36 - fax 03 26 77 36 20
cgbe@marne.chambagri.fr



Les signataires s'engagent



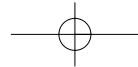
SIAEP de Mondement,
SIAEP des Hautes Salles,
SIAH de la Verdonnelle,
ASA des Marais de St Gond,
Syndicat d'Etudes
et d'Aménagement
des Marais de St Gond.



Contrat global pour l'eau de la Brie des Etangs

“agir ensemble
pour
préserver
l'eau”





Le Contrat Global pour l'Eau de la Brie des Etangs a pour objectif de fédérer l'ensemble des acteurs du territoire autour d'un enjeu commun à tous : notre ressource en eau. Durant 6 années, des actions vont être concertées et mises en œuvre avec le double objectif de préserver et d'améliorer les ressources en eaux souterraines et superficielles des bassins versants du Surmelin, de la Verdonnelle et du Petit Morin, et d'impulser une gestion locale de l'eau favorisant la sensibilisation et la mobilisation de tous les acteurs.

Un territoire basé sur des limites hydrographiques

Le SURMELIN, LA VERDONNELLE, LE PETIT MORIN

Environ 170 km de cours d'eau dont la qualité est ponctuellement dégradée en fonction des contextes locaux. De nombreuses zones humides à préserver (dont les Marais de Saint Gond) car elles rendent des services "gratuits" utiles pour l'eau.

Un territoire à forte vocation rurale

- 7700 habitants soit 15 h/km²
- 52 000 ha dont 32 000 ha de Surface Agricole Utile, 1095 ha de vignes en AOC Champagne
- 860 exploitations agricoles (dont 557 viticoles et 95 élevages)
- 74 centres de pressurages
- Environ 200 entreprises (artisans, commerçants, industriels...)

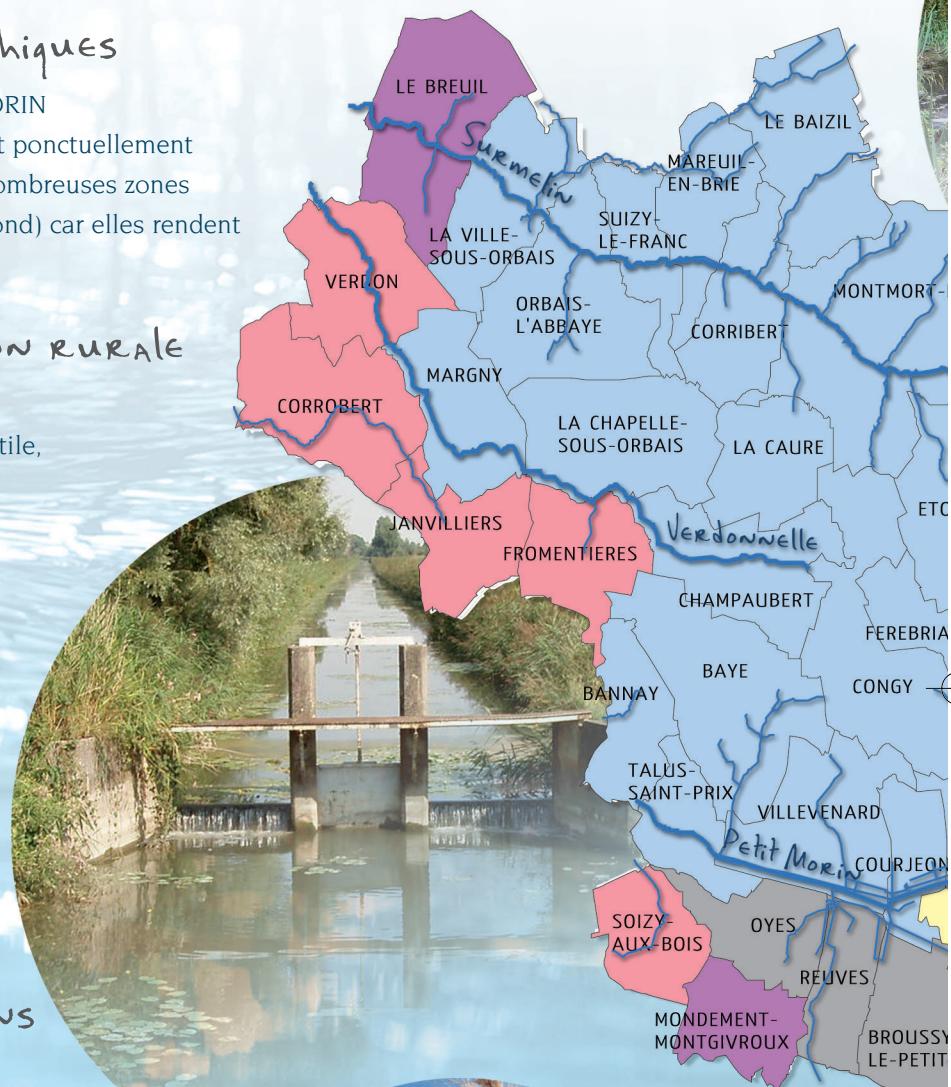
Des activités économiques soucieuses de s'engager dans un développement durable

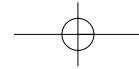
Des collectivités qui se fédèrent autour d'un projet en recherchant efficacité et économie de moyens

- 43 communes
- 5 Communautés de Communes
- 3 Syndicats d'Alimentation en Eau potable
- Un Syndicat Intercommunal et une ASA chargés de l'entretien des cours d'eau
- Un Syndicat d'Etudes et d'Aménagement

Une qualité des eaux distribuées dont la dégradation mérite d'être enrayer par des actions préventives adaptées

- 20 captages pour l'Alimentation en Eau Potable de 63 communes et 16300 habitants produisent environ 2 Millions de m³ d'eau par an
- Plus de la moitié de ces captages présentent des non conformités dues aux nitrates et aux pesticides...





Le Contrat Global s'articule autour de 6 volets :

milieux aquatiques

Restaurer, entretenir et valoriser les milieux aquatiques

- Restauration et entretien des cours d'eau
- Inventaires de zones humides, perspectives d'action pour les sauvegarder et les entretenir
- Suivi et évaluation de la qualité du milieu

EAU potable

Distribuer une eau de qualité à l'ensemble de la population et en quantité suffisante

- Protection des captages contre les pollutions accidentelles
- Etudes et travaux liés à la prévention des pollutions diffuses, à la production et au transfert d'eau potable
- Diagnostics de réseaux d'eau potable dans le but de réduire les pertes

ASSAINISSEMENT

Améliorer la qualité des cours d'eau, protéger les ressources exploitées pour l'alimentation en eau potable

- Etudes et zonages d'assainissement
- Préparation des projets ayant un impact positif sur le milieu
- Amélioration et augmentation de la collecte des effluents
- Création et optimisation du fonctionnement de stations d'épuration
- Diagnostics et réhabilitations d'assainissements non collectifs lorsque cela contribue à protéger les ressources en eau

AGRICULTURE/viticulture

Améliorer les pratiques dans le but de prévenir les pollutions diffuses et ponctuelles

- Diagnostics de pratiques
- Plans d'actions sur les Zones d'Alimentation des Captages
- Sensibilisation et accompagnement technique pour introduire de nouvelles pratiques (enherbement, CIPAN...)
- Traitement de tous les effluents vinicoles
- Maîtrise du ruissellement sur les coteaux viticoles

ARTISANAT

Prévenir les risques de pollutions issues des différentes activités artisanales

- Information et sensibilisation
- Diagnostics environnementaux sur sites
- Accompagnement à la mise en place des autorisations de déversement dans les réseaux
- Accompagnement pour les travaux de mises aux normes

formation, information, communication

- Pour la formation des jeunes générations : développement des classes d'eau, et animations en milieu scolaire
- Emergence de projets, communication, sensibilisation auprès des différents acteurs de l'eau afin de développer la capacité de chacun à prendre part à la gestion locale de l'eau.

